

FORMATION ETUDE DE POSTE ET DE TEMPS

OBJECTIF :

Etre capable :

- d'étudier et d'améliorer les postes et les conditions de travail .
- de mesurer et de définir les temps de fabrication par chronométrage .
- d'établir les fiches d'instructions aux postes

CONTENU DE LA FORMATION :

1) Organisation du travail :

- Nécessité de l'organisation du travail
- Rôle et formation du technicien d'étude du travail

2) Technique d'étude du poste de travail :

- La méthode OCORDAC et ses outils (analyse de déroulement, le Pareto, les O.I., le simogramme, ...)
- Le choix du poste à étudier
- Observation détaillée du poste de travail
- Critique de l'aménagement actuel
- Recherche et proposition de solutions d'amélioration
- La construction et la mise en place du nouveau poste
- La fixation de tâches
- Le contrôle des résultats et actions correctives

3) Formation au chronométrage (détermination des temps)

- La nécessité de la mesure des temps (coût de revient, planification, ...)
- La technique de chronométrage
- Le découpage du cycle en fractions chronométrables (définition des "top")
- Formation au jugement d'allure (correction des temps : JA, JE (jugement d'efficacité) et JGA (jugement global d'efficacité).
- La prise de temps (relevé chrono) et la définition du temps allure 100 (To)
- Les irrégularités liées au travail et les irrégularités extérieures au travail
- Définition du temps théorique (Th).
- Les coefficients de repos (DPMA).
- La progression des temps (To, Th, ..., Tps alloué)

4) Notions d'ergonomie :

- Le bruit
- L'éclairage
- La chaleur
- La posture
- Les préconisations pour l'aménagement du poste de travail

5) Mise en pratique et accompagnement à la mesure sur le terrain :

A l'issue de la formation théorique, des études et mesures seront être réalisées sur le terrain avec l'accompagnement du formateur.

DUREE :

7 journées.